

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
DU PAS DE CALAIS

Nombre de membres :

Afférents au Conseil : 22

En exercice : 27

Qui ont pris part à la

Délibération : 26

Date de la convocation :

13/06/2023

Date d'affichage :

13/06/2023

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'EPERLECQUES**

Séance du 20 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois le vingt juin, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Laurent DENIS, Maire.

Secrétaire : Alain MASSON

Présents : Laurent DENIS – Barbara BODART – Didier VANDAELE – Sophie WAROT – Douglas VERSCHEURE – Sandrine DEMAUDE – Edith MERLIER – Alain MASSON – Laurent BRICHE – Annick CROQUELOIS – Sandrine LORIO – Monique VALENTIN – Estelle LECOFFRE – Patrick POTEL – Anthony BARBIER – Gabin LORGNIER – Marjory DELAVAL – Antoine TUSO – Sabrina LOOTVOET – Nicolas CHOCHOY – Jérôme LEBOUCHER – Jean-Bernard BONDUELLE

Absents : Hugues LAVOGIEZ (pouvoir à Sandrine DEMAUDE) – Estelle FOSSETTE (pouvoir à Annick CROQUELOIS) – Anne GOMBERT (pouvoir à Estelle LECOFFRE) – Nathalie MAEGHT (pouvoir à Gabin LORGNIER) – Ludovic COCQUEMPOT

2023/26

OBJET DE LA DELIBERATION : PLAN DE FINANCEMENT FONDS VERT TRAVAUX D'ISOLATION DES VESTIAIRES DU STADE COMMUNAL

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la création du fonds vert pour l'accélération de la transition écologique dans les territoires ;

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire de procéder à des travaux d'isolation et de changement de tuyauterie des vestiaires du stade communal suite à plusieurs incidents sur ce bâtiment.

Le financement de ces travaux peut être subventionné par l'Etat au titre du « Fonds Vert », dans le cadre de l'axe « Renforcer la performance environnementale ».

Monsieur le Maire demande à l'assemblée l'autorisation de mettre en œuvre le projet, de déposer une demande de subvention auprès de l'Etat et d'y joindre le plan de financement lors de la demande.

Plan de financement de l'opération

Dépenses	Montant H.T.	Ressources	Montant H.T.	Taux
- Isolation des murs extérieurs des vestiaires du stade communal	- 10 490.00 €	- Fonds Vert	- 13 125.60 €	80 %
- Remplacement de la tuyauterie des vestiaires du stade communal	- 5 917.00 €	- Fonds propres	- 3 281.40 €	20 %
TOTAL DÉPENSES	16 407.00 €	TOTAL RESSOURCES	16 407.00 €	100 %

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide le plan de financement ci-dessus proposé et autorise Monsieur le Maire à faire toutes les démarches nécessaires à cette demande de subvention auprès de l'Etat.

Fait et délibéré en séance à la date ci-dessus. Certifié exécutoire de plein droit, conformément à la loi 82213 du 02 Mars 1982, modifiée par la loi du 22 Juillet 1982,

Le secrétaire de séance,

Alain MASSON.



Le Maire,

Laurent DENIS.

